



ASSOCIATION DES AMIS DE LA FILLE-DIEU

Procès-verbal de la 34^{ème} Assemblée Générale
du samedi 23 avril 2022, à 14h00,
à l'Abbaye de la Fille-Dieu, à Romont

Président : M. Willy Schorderet

Membre du comité excusé : M. Yvon Druart

Secrétaire : Mme Josiane Morel-Coquoz

Membres excusés : MM. Urs Schwaller, Joseph Esseiva, Alexandre Werder et Mme Ilse Fasel

Les réviseurs des comptes : Mme Christine Perroud, MM. Guy Ropraz et André Menoud sont excusés.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la 34^{ème} assemblée générale
2. Pas d'approbation du procès-verbal, la dernière assemblée n'ayant pas eu lieu ; les points du tractanda avaient été approuvés par courrier/courriel
3. Rapport d'activité
4. Comptes de l'exercice 2021 :
 - 4.1 rapport des réviseurs ;
 - 4.2 approbation des comptes et décharge au comité
5. Modifications des statuts de l'Association ; ajout des articles suivants :
 - Art. 3bis : présidents et membres d'honneur
 - ¹Le titre de président d'honneur peut être décerné par l'assemblée générale à un président sortant.
 - ²Le titre de membre d'honneur peut être décerné aux personnes ayant été membres du comité durant au moins 10 ans ou ayant contribué de manière particulière à la réalisation des buts poursuivis par l'association ou qui ont rendu d'éminents services à l'association.
 - ³Les présidents et membres d'honneur sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition du Comité. Ils sont dispensés de cotisation.
 - Art. 6. b) Attributions
 - ¹L'assemblée générale a les attributions suivantes :
 - b)^{bis} elle nomme les présidents et membres d'honneur.
 - Art. 9. b) Attributions
 - ¹Il incombe au comité :
 - d)^{bis} de proposer à l'assemblée la nomination des présidents et membres d'honneur.
6. Nomination de deux nouveaux réviseurs des comptes
7. Informations par l'architecte sur les travaux terminés et en cours
8. Divers

En 2^{ème} partie de l'assemblée, M. le doyen Martial Python donnera une conférence intitulée
« Mère Lutgarde Menétrey, une grande abbesse de l'Ordre Trappiste »

L'assemblée est précédée de l'Office de None chanté par la communauté des Moniales.

M. le président Willy Schorderet souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les membres de l'Association des Amis de la Fille-Dieu, à Mère Abbessse Marie-Claire Pauchard, aux moniales, à M. l'abbé Martial Python, conférencier du jour et aux membres du comité.

Merci à chacun de consacrer cet après-midi à l'Association qui témoigne de l'attachement à nos sœurs, à ce lieu de recueillement et de beauté mais aussi aux activités du comité.

M. le président s'adresse à l'assemblée en commençant par un conte :

✚ « Un anthropologue a demandé un jeu aux enfants d'une tribu africaine. Il a mis un panier de fruits près d'un arbre et a dit aux enfants que le premier arrivé gagnait tous les fruits. Au signal, tous les enfants se sont élancés en même temps, en se donnant la main. Puis ils se sont assis ensemble pour profiter de leur récompense. Lorsque l'anthropologue leur a demandé pourquoi ils avaient agi ainsi alors que l'un d'entre eux aurait pu avoir tous les fruits, ils ont répondu « comment l'un d'entre nous peut-il être heureux si tous les autres sont tristes ? »

Ce texte nous touche car il nous dit que nous ne pouvons pas vivre sans l'autre. Vous tous en tant que membres des Amis de la Fille-Dieu et en soutenant notre Association, vous agissez comme ces enfants, aidant nos moniales à pouvoir simplement remplir leur mission, elles qui sont ce trait d'union avec Dieu par la prière et l'exemple qu'elles donnent.

Comme rien n'est gratuit, avec le partage de ce texte, j'ai une demande à vous faire : ne vous habituez jamais à la guerre et dans les mois qui vont suivre, ayez toujours autant de compassion, de générosité et d'ouverture vis-à-vis de tous les gens qui souffrent et qui ont tout perdu. Soyez à l'image de ces enfants de la tribu africaine.

M. le président ouvre l'assemblée en donnant lecture du tractanda.

Aucune remarque n'est formulée quant à la convocation et à l'ordre du jour.

En 2021, en raison de l'évolution incertaine de la pandémie et des restrictions qui étaient imposées, le comité a dû se résoudre à ne pas pouvoir accueillir les Amis de la Fille-Dieu. Par conséquent, les différents documents avaient été envoyés par courrier et chacun avaient pu approuver les points du tractanda par courrier ou courriel. Un merci à toutes les personnes qui y ont répondu.

Rapport d'activité 2021 :

par le président M. Willy Schorderet : « C'est avec beaucoup de plaisir que le comité vous accueille en présentiel pour cette assemblée et pour le moment convivial qui suivra. Durant ce temps, le comité a tant bien que mal essayé de poursuivre sa mission, de contribuer aux travaux de restauration de l'hôtellerie, d'encourager les initiatives d'accueil, de partager et de faire mieux connaître la communauté ainsi que de renforcer notre association en essayant de recruter de nouveaux membres. Merci à chacun de nous aider à inviter des nouvelles personnes à faire partie de l'Association des Amis, nous en avons besoin.

Ceci a pu se faire grâce à un comité et à une commission de construction motivés et pleins d'entrain durant cette année 2021.

Le comité s'est réuni régulièrement. Parmi les thèmes qui ont été discutés, il y a notamment le suivi des travaux de rénovation en particulier par la commission de construction et par notre architecte M. Mikulas.

Cette commission a eu de nombreux contacts avec les services de l'Etat de Fribourg en particulier avec le Service des biens culturels pour trouver toujours les meilleures solutions. Le comité s'est aussi penché sur des recherches de fonds, a donné des conseils administratifs ou des conseils pour la gestion des biens de la Fille-Dieu. Durant la période du covid, quelques échanges ont permis de faire le point de la situation.

En novembre 2021, nous avons eu la chance de pouvoir organiser un magnifique concert donné par l'Ensemble vocal de Lausanne. Cet Ensemble s'est produit gratuitement et a accepté que le montant

de la collecte revienne aux moniales. Ainsi, nous avons pu leur remettre la somme de Fr. 1'443.—. Un grand merci aux sœurs pour avoir accepté d'adapter l'organisation de leur journée et de permettre ce concert. A l'avenir, nous devons nous demander comment renouveler ce genre de prestation.

Le comité essaie également d'être le trait d'union entre la population et nos moniales.

En 2021, deux membres du comité ayant rendu de très nombreux et incroyables services à la Communauté et à l'Association ont décidé de remettre leur mandat. Il s'agit de M. Urs Schwaller (président) et de M. Jacques Baudois (membre). Nous avons eu le plaisir de les remercier lors d'un repas organisé à la Fille-Dieu avec les moniales. A cette occasion, nous avons pu rappeler ces paroles de Blaise Pascal qui disait : « la valeur d'un homme ne doit pas se mesurer à ses actes exceptionnels mais à ses actes habituels ». Ceci a pu nous rappeler que les valeurs de MM. Urs Schwaller et Jacques Baudois et leur engagement pour les Amis de la Fille-Dieu étaient justement l'addition de chacune de ces choses non pas exceptionnelles mais habituelles, aussi infimes qu'elles soient et c'est avec ces petits plus qu'ils ont été capables d'apporter tant à la Fille-Dieu.

Le comité a aussi estimé devoir marquer l'engagement des gens qui se sont donnés pour l'Association. Pour cela, nous vous proposerons tout à l'heure la modification des statuts qui devra nous permettre de nommer des présidents ou des membres d'honneur pour les personnes qui ont rendu des services particuliers à l'Association.

Un immense Merci à toutes les sœurs mais surtout à Mère Abbessse Marie-Claire et à Sœur Marie-Samuel pour la confiance qu'elles nous témoignent et pour les excellentes relations que nous pouvons échanger tout au long de l'année.

Merci aussi à l'ensemble des membres du comité pour leur implication, pour leurs idées et pour contribuer ensemble à renforcer notre rôle et pouvoir ainsi soutenir au mieux notre Fille-Dieu. »

Comptes de l'exercice 2021 :

Par le trésorier M. François Bosson : « Au 1^{er} janvier 2021, nous avons un total du bilan de Fr. 650'201.- et un capital de Fr. 150'201.-. Durant l'exercice 2021, nous avons comptabilisé des cotisations ordinaires pour Fr. 28'590.-. A ce jour, l'Association comprend 1'195 membres soit : 953 membres ordinaires et 242 membres à vie. Les dons ordinaires et de Noël s'élèvent à Fr. 23'612.- ; des dons extraordinaires se chiffrent Fr. 135'000.- parmi lesquels un don particulièrement extraordinaire de Fr. 100'000.-. Les intérêts généreusement offerts par les banques se montent à Fr. 68.70 ; des frais généraux pour Fr. 2'754.-- ; des frais de bâtiments pour Fr. 155'147.-. Nous avons attribué à la réserve pour travaux futurs le don de Fr. 100'000.- précédemment cité ; ce qui donne un bénéfice de Fr. 29'368.97. A la fin de l'année, les liquidités s'élèvent à Fr. 781.000.- ; les créanciers à Fr. 1'443.- ; les réserves pour travaux futurs à Fr. 600'000.- et un capital de Fr. 179'570.91. »

M. Bosson informe que les contrôleurs des comptes se sont réunis le 20 avril 2022 et ont transmis leur rapport pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Tous les réviseurs étant excusés pour cette assemblée, M. Bosson en donne lecture ; il sera joint au procès-verbal.

Personne ne demandant la parole, M. le président demande à l'assemblée d'approuver ces comptes 2021 et d'en donner décharge au caissier et au comité.

✓ L'assemblée accepte les comptes 2021 à l'unanimité.

Modifications des statuts de l'Association :

Pour le comité, il est important de reconnaître l'engagement des personnes qui se donnent particulièrement pour l'Association et la compétence pour nommer ces personnes revient à l'Association. C'est la raison pour laquelle, le comité souhaite modifier les statuts notamment l'art. 3 en ajoutant un art. 3^{bis} qui permettrait à l'assemblée de décerner le titre de « président d'honneur » à un président sortant et de « membre d'honneur » aux personnes ayant été membres du comité durant au moins 10 ans ou ayant contribué de manière particulière à la réalisation des buts poursuivis par l'Association ou qui ont rendu d'éminents services à l'Association. A l'alinéa 3 de ce même article, il est mentionné « *les présidents et membres d'honneur sont nommés par l'Assemblée générale sur proposition du comité. Ils sont dispensés de cotisation.* »

Ceci modifie également les attributions de l'assemblée à l'art. 6 - ajout du pt b)^{bis} « *l'assemblée nomme les présidents et membres d'honneur.* »

Et au niveau des attributions du comité, ajout de pt d)^{bis} à l'art. 9 : « *le comité propose à l'assemblée la nomination des présidents et membres d'honneur.* »

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée est invitée à approuver la modification des statuts.

- ✓ Acceptation à l'unanimité.

Etant donné que cette modification est approuvée, M. le président informe que déjà certaines personnes sont aptes à recevoir ces titres et propose à l'assemblée de nommer :

- M. Urs Schwaller, président d'honneur
- M. Jacques Baudois, M Joseph Esseiva, Mme Ilse Fasel, M. Michel Schmoutz, M. Alexandre Werder, tous membres d'honneur.

Avant de passer à la nomination, M. le président donne une explication sur le diplôme.

Le comité a voulu que ce diplôme soit particulier et a recherché un tableau. Ce diplôme est une copie d'une œuvre de l'artiste fribourgeois Marcel Dorthe de Rue, et se nomme « La Vierge et l'Enfant ». Dans la préface d'un livre qu'il a sorti à l'occasion de ses 70 ans, Mme Patricia Zazzali a décrit M. Dorthe comme un artiste humble, authentique et habité, un artiste autodidacte, inventeur d'une technique originale au pastel cristallisé et permanent. C'est un artiste qui s'est créé une place primordiale dans le paysage des artistes du canton de Fribourg mais aussi au niveau Suisse.

L'œuvre originale est décrite ainsi : « *L'œuvre a des côtés très structurés et offre une couverture de lumière pour la mère et l'enfant ; une mère éblouie qui porte son enfant contre son cœur. Dans la nuit pourpre orangée, son manteau en flammèches diaprées s'enracine dans le sol. Une énergie papillonnante court tout au long de la composition et participe à l'épanouissement et à l'émerveillement de ces personnages.* »

Suite à cette explication, le diplôme est remis à M. Jacques Baudois et M. Michel Schmoutz.

Nomination de deux vérificateurs des comptes :

Après de nombreuses années de service, deux de nos trois réviseurs des comptes soit M. André Menoud et M. Guy Ropraz ont décidé de quitter ce poste. En revanche, Mme Christine Perroud accepte de prolonger son mandat.

Par conséquent, deux nouveaux vérificateurs doivent être nommés et le comité présente M. Jacques Baudois, de Romont et M. Jacques Pittet, de Châtonnaye.

- ✓ Par applaudissements, l'assemblée accepte ces nominations.

Informations par l'architecte sur les travaux terminés et en cours

La parole est donnée à l'architecte M. Tomas Mikulas qui adresse quelques mots concernant le chantier en cours et qui concerne la restauration de la façade Est du bâtiment de l'hôtellerie.

« Je dis bien restauration, et pas seulement rénovation ou travaux d'entretien. Cela implique une réflexion approfondie que nous avons menée sur plusieurs années avec le Comité et le Service de protection du patrimoine, une réflexion où nous nous sommes confrontés à l'histoire, histoire de cette façade, histoire du bâtiment de l'actuelle hôtellerie et à l'histoire du monastère de manière plus générale.

Nous avons bénéficié aussi de l'apport de divers spécialistes concernant des domaines pointus comme la pierre de taille, les enduits ou encore le décor peint.

En effet, les façades de l'hôtellerie comportaient un décor peint (encadrements soulignés de teinte grise) encore lisible par divers fragments. Il est prévu de restituer ce décor, mais dans le détail l'étude se poursuit encore ...

Une modification majeure que nous sommes en train d'apporter à cet édifice est le remplacement de l'ancienne galerie datant de 1908 et construite à l'étage, devant les fenêtres de chambres de l'hôtellerie, par un couvert sur poteaux qui reliera l'entrée principale de l'hôtellerie jusqu'au porche de l'église.

Ceci correspond au besoin de notre temps (aujourd'hui les retraitants parcourent au niveau du jardin le chemin qui les conduit à l'église, et non plus au 1er étage) mais c'est aussi une réminiscence du cloître primitif, car le premier cloître à la Fille-Dieu était situé au sud de l'église, à l'emplacement du jardin des fleurs des moniales.

A terme, un aménagement de jardin pourra constituer une évocation plus explicite de ce premier cloître.

On entre en dialogue avec l'histoire au niveau du projet de restauration, par exemple par le rétablissement de certaines fenêtres qui avaient disparu, mais aussi par l'usage des matériaux.

Ceci est particulièrement vrai pour la pierre naturelle, car TOUTE la pierre qui est utilisée pour la restauration de cette façade provient à l'origine du bâtiment lui-même.

En effet, lors de la démolition de la partie nord de l'édifice en 1872, les éléments de pierre taillée avaient été réutilisés pour rehausser l'église et y construire la nouvelle hôtellerie.

Lorsque cette hôtellerie avait elle-même été démontée en 1992 au bénéfice de l'église restaurée, les pierres avaient été mises de côté pour un futur usage quand le moment favorable se présentera. Or le moment favorable pour cette réutilisation c'est maintenant.

Les travaux concernant cette façade et la galerie du cloître devraient être terminés en fin d'année 2022. Il y aura encore d'autres étapes de travaux, pour la face sud et ouest de cette hôtellerie, mais ces travaux ne sont pas encore programmés. »

Le président remercie l'architecte et la commission de construction pour leur travail conséquent et donne la parole à Mère Abbessse qui remercie chacun et chacune de s'être déplacé/e pour vivre ce moment ensemble. Au terme de cette assemblée, nous aurons la joie de nous retrouver dans le cloître pour le traditionnel verre de l'amitié.

Le président lève l'assemblée et donne la parole à Mme Jacqueline Bourqui, vice-présidente, afin qu'elle nous présente le conférencier du jour : « Aujourd'hui, c'est une personnalité de la région qui est notre invité, M. l'abbé Martial Python. Après avoir accompli ses études de théologie à l'Université de Fribourg, il a été ordonné prêtre en 1986. Actuellement, il est curé de Romont et curé modérateur de l'UP Ste Marguerite Bays (unité qui se compose de 16 paroisses) et doyen du décanat de la Glâne et de la Veveyse.

Au travers de plusieurs livres dont il est l'auteur, il nous fait découvrir Marguerite Bays ou l'harmonie des vitraux. Son aura dépasse largement le secteur dont il a la charge. Il est connu loin à la ronde mais aujourd'hui il nous fait le plaisir d'être avec nous pour nous parler de

Mère Lutgarde Menétrey, une grande abbessse de l'Ordre Trappiste. »

De chaleureux applaudissements viennent remercier M. l'abbé pour son passionnant exposé.

La secrétaire
Josiane Morel-Coquoz

Le président
Willy Schorderet